

## CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Assemblée générale des actionnaires d'Anheuser-Busch InBev SA/NV (la « **Société** ») du 3 juin 2020 (à 14h00 heure belge)

*Ce formulaire signé doit être envoyé et reçu au plus tard le samedi 30 mai 2020 à 17h00 (heure belge) par courrier ordinaire ou par courrier électronique, à :*

**Pour les actions nominatives (y compris les Actions Restreintes) :**

Anheuser-Busch InBev SA/NV  
Monsieur Jan Vandermeersch  
Brouwerijplein 1  
3000 Leuven (Belgique)  
(jan.vandermeersch@ab-inbev.com)

**Pour les actions dématérialisées :**

Euroclear Belgium, à l'attention du Issuer Services  
1 Boulevard du Roi Albert II  
1210 Bruxelles (Belgique)  
(ebe.issuer@euroclear.com)

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom/nom de la société)

.....

Domicile/Siège social

.....

.....

Propriétaire de


actions ordinaires sous  
forme nominative

actions ordinaires sous  
forme dématérialisée

Actions  
Restreintes

d'Anheuser-Busch InBev SA

nombre

confirme son intention de participer à l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui aura lieu à Leuven le mercredi 3 juin 2020 (à 14h00) avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus.

Fait à ....., le .....

Signature(s) : .....(\*)

(\*) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent la présente confirmation en leur nom.